

Montréal, le 8 août 2022

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Jocelyn Ouellette
Avocat
6217, rue Laurendeau
Montréal (Québec)
H4E 3X8

**OBJET : Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2020-2029
Dossier R-4110-2019, phase 2**

Maître Ouellette,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre correspondance du 4 août 2022 requérant un délai additionnel pour le dépôt de la demande de remboursement de frais du RNCREQ dans le cadre du dossier susmentionné.

Compte-tenu des motifs invoqués, la Régie accorde au RNCREQ le délai demandé et attendra donc le dépôt de cette demande au plus tard **le 24 août 2022 à 12h.**

Veillez agréer, Maître Ouellette, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/nl